

Compétitions régionales

Bonjour à tous,

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour ces phases régionales.

Vous recevrez prochainement les organigrammes pour les compétitions régionales. Ils sont donnés à titre indicatif, et pourront subir des modifications suite aux phases départementales.

Notre politique, à savoir que toutes les équipes engagées dans les départements constituant notre région puissent participer à au moins deux compétitions minimum, reste la même (835 équipes masculines et féminines sur nos phases départementales pour cette saison 2025-2026).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes compétitions régionales.

Les membres de la CTSR Gym

Règles de savoir matcher

en tant que gymnaste

- Je suis ponctuel, en tenue correcte.
- Je respecte les règles de l'activité.
- Je respecte les autres gymnastes, et préfère leur transmettre des encouragements plutôt que des moqueries.

en tant qu'entraîneur

- Je suis ponctuel.
- Je veille à ce que mon équipe se comporte de belle manière.
- Je respecte les juges et autres officiels de la compétition, y compris leurs décisions.
- Je respecte les autres équipes, gymnastes et entraîneurs.

en tant que juge

- Je suis ponctuel.
- J'adopte une tenue correcte en accord avec les règlements.
- Je juge de manière impartiale et reste correct du premier au dernier gymnaste.

en tant que parent

- Je fais preuve de fair-play et j'encourage l'ensemble des gymnastes.
- Je respecte l'ensemble des compétiteurs.
- J'évite les nuisances sonores (corne de brume, sifflet, etc.) surtout lors du passage des gyms.
- Je respecte les organisateurs ainsi que les décisions des officiels de la compétition (bénévoles).
- Je note que le plateau de compétition est un espace réservé : les parents y sont interdits.

Engagements

Nous vous rappelons que les engagements nominatifs des équipes doivent être effectués avant la date limite indiquée sur le dossier, et exclusivement **par Internet** sur le site des clubs : clubs.ufolepgym.com.

Attention : il est important de respecter les poules ou finales indiquées ! Un engagement erroné sera supprimé.

L'engagement des juges doit être réalisé avant la date limite et en respectant les indications des grilles (journée, plateau, agrès ou en attente)

Un code couleurs va être appliqué pour faciliter la communication et les vérifications afin de permettre à chaque club d'identifier rapidement l'état de leurs engagements :

VERT engagement correct	ROUGE engagement incorrect	BLANC pas d'engagement
----------------------------	-------------------------------	---------------------------

En cas de retard d'engagement (équipes, indiv, juges), les clubs recevront une **amende** de :

15 euros par juge / équipe et par semaine de retard

Les compétitions

Date	Lieu	Niveaux	Engagements nominatifs avant le :
Attention aux vacances scolaires (21 février au 8 mars)			
21 et 22 mars	Beauchamp (95)	Féminines N4 et - Masculins N5 / N4 et -	7 mars (attention aux vacances)
28 et 29 mars	Conflans (78)	Féminines N6, N5 et N4 Masculins N7, N6 et N5	14 mars
4 et 5 avril	Gargenville (78)	Féminines N6 et N5 (attention au changement d'heure)	21 mars
	Bièvres (91)		21 mars
11 et 12 avril	Vaires(77)	Féminines N8 et N7	28 mars
	Eragny (95)		
16 et 17 mai	Lisses (91)	Petite enfance	2 mai (attention aux vacances)
? mai	? (?)		10 mai
Attention : réengagements obligatoires avant le 14 mars 2026			
30 et 31 mai	Arpajon (91)	Coupe régionale	16 mai
? mai	? (?)		16 mai
Attention : réengagements obligatoires avant le 14 mars 2026			

Coupe régionale et petite enfance

Pour rappel : les coupes régionales permettent à chaque gymnaste N8-N7, en individuelle ou par équipe, de pouvoir participer à une seconde compétition notamment en cas de non-qualification lors des départementaux.

Le pré engagement est obligatoire pour faire matcher vos gymnastes sur ces compétitions. Il se fera par le formulaire prévu par la CTSR. **Pensez à le remplir avant la date limite !**

Après ces dates, tout engagement sera mis en liste d'attente. Il est permis aux clubs de pouvoir engager une équipe en finale régionale sans que celle-ci n'ait fait la compétition départementale.

Attention à bien vérifier la présence des gymnastes. **Les forfaits non justifiés seront sanctionnés d'amendes.**

Forfaits

Les forfaits doivent être justifiés et sont à transmettre au plus vite à ctsr.gym@ufolep-idf.org ainsi qu'au responsable compétition. Plus ils sont anticipés, plus les aménagements (repêchages et horaires) sont facilités. Pour rappel, une amende est prévue par l'UFOLEP pour **forfait injustifié**.

Modifications

En cas de besoin (changement de tour par exemple), chaque club peut contacter directement les autres clubs.
> [accéder au mailing des clubs Ile de France](#) <

Si un accord est trouvé, il suffit d'avertir la CTSR - ctsr.gym@ufolep-idf.org - ainsi que l'organisateur de l'arrangement trouvé.

Pharmacie / secours

Il est rappelé que le club organisateur n'est pas une pharmacie et ne peut donc pas mettre à disposition de chaque gymnaste une trousse complète.

Les entraîneurs doivent venir avec leur trousse de base (élasto, bombe ou poche de froid, pansements, etc.)

Les juges - rappel

Tout club déclarant forfait **à moins de 15 jours** de la compétition se doit de fournir le juge.

Tout club engageant une équipe en compétition doit **garantir** un juge du niveau correspondant à celle-ci !

Pensez à anticiper les manques de juges, et à faire vos demandes par mail par l'intermédiaire du [mailing régional](#) (en essayant le plus de clubs possibles), ou par le groupe Facebook "SOS juges".

Les engagements "bidon" pour respecter les délais et modifier ensuite pourront être sanctionnés. Toute modification après la clôture des engagements devra être motivée par une raison valable et dûment justifiée.

Afin de faciliter le suivi, chaque juge correctement engagé sera surligné en vert sur les grilles en ligne.

Individuel.le.s - qualification

Les qualifications des individuel.le.s sont nominatives ! Aucun.e autre individuel.le n'est autorisé.e !

Nous vous rappelons qu'une équipe n'est pas nominative et que les individuel.le.s étant engagé.e.s comme tel.le.s pourront réintégrer une équipe lors des différents engagements.

Les individuel.le.s n'existant qu'en N2 et N1 sur le programme technique, leur qualification dans les autres niveaux dépend d'un accord de la CTSR (phases régionales) et de groupe (demi-finales et finales jeunes).

Pour les phases départementales

- Les individuelles N6 et moins seront qualifiées pour les phases régionales,
- en N8-N7, seules les individuelles dans les 10 premières seront qualifiées.

Pour les phases régionales

- Les gymnastes terminant **dans les 5 premiers.ères** seront qualifié.e.s (demi-finales ou finales jeunes).
Attention : seul.e.s les gymnastes engagé.e.s en individuel.le seront qualifié.e.s automatiquement.

S'il s'agit d'un.e gymnaste d'une équipe non qualifiée, la demande doit être faite à sdesmots@ufolep.org

Chez les féminines, mis à part en N3, N2 et N1, aucune qualification n'est possible en finale nationale.

Chez les masculins, la CNS a prévu un système de qualification jusqu'aux finales nationales.

Echauffement - horaires

Les équipes disposent d'environ 4 minutes d'échauffement minimum.

En cas d'avance, le chef de plateau peut faire rentrer les équipes jusqu'à 30 minutes plus tôt.

Tirage au sort

La répartition des équipes sur les grilles sera tirée au sort. Il en va de même pour les juges (3 maximum par agrès).

Délais et bénévoles

Pour rappel, les personnes assurant la préparation, l'organisation, la responsabilité sur les plateaux, ou la mise en ligne sont **bénévoles**.

A l'identique, les délais demandés sont à respecter afin de faciliter le travail de ces bénévoles.

UfoGymCompet

Toutes les compétitions se feront avec [UfoGymCompet](#). L'import sera réalisé le lundi soir d'avant compétition, permettant aux entraîneurs de réaliser les ordres de passage.

Pour toute question sur l'application, n'hésitez pas à contacter nos référents régionaux :

- Lauryne SALIMIER - lauryne.haroutuinian@gmail.com
- Sabrina KOTOWSKI - sabi668@hotmail.com

Il est obligatoire pour les équipes d'avoir réalisé leurs ordres de passage avant le contrôle des licences !

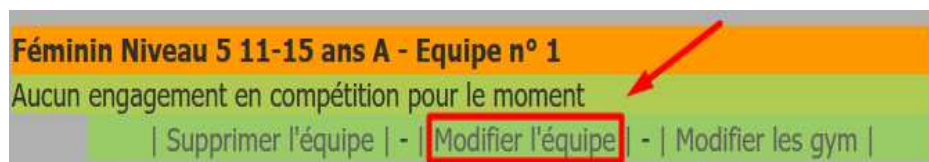
Relance

Comme indiqué dans les communications, une seule relance générale sera réalisée avant chaque date limite (mail et WhatsApp). Les sanctions seront ensuite appliquées.

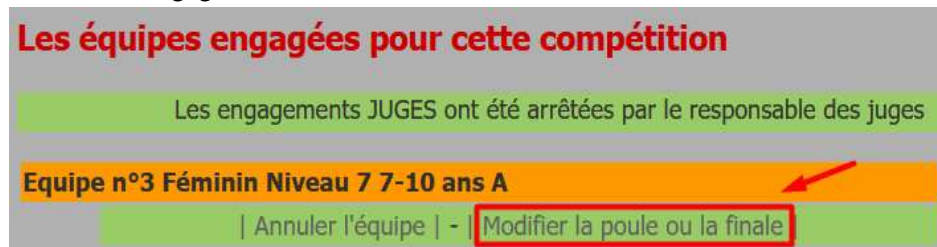
Poules

En raison d'un grand nombre d'équipes, certaines catégories seront réparties en poules. Les équipes seront réparties de telle sorte que les premières de chaque département ne soient pas toutes ensemble. Chaque poule permettra une qualification à la phase suivante (le quota Ile de France étant divisé entre les poules).

Par le menu "équipes"



ou lors de l'engagement



Qualification

Les quotas sont transmis au club par l'intermédiaire du compte rendu de CTSR que tous les clubs reçoivent ou peuvent consulter sur le site ufolepgym.com > Groupe 1, et lisent assidûment.

Ils sont affectés à chaque catégorie. Parfois, des poules peuvent exister. Pour répartir les quotas la CTSR applique :

→ **Quand le quota disponible est pair** (6) la répartition est facile : 3 sur chaque poule

→ **Quand le quota est impair**, il faudra "choisir".

Il existe plusieurs manières de trancher :

1. un chifoumi entre les coachs des deux équipes
2. le meilleur total de l'équipe (mais il dépend énormément des juges, donc inégalité entre les deux poules).
3. le classement de la meilleure gymnaste
4. l'écart entre la dernière équipe qualifiée et la première non qualifiée.

C'est le point 4 qui est utilisé habituellement sur la région et au niveau national, tout en prenant en compte le point 2.

Chaque décision est toujours prise collégialement, il est important de trancher à plusieurs, en incluant l'échelon en cours (CTSR dans le cas présent).

Exemple :

A => 4ème 132.5 / 5ème 132.4

B => 4ème 137.2 / 5ème 134.0

Nous prendrons la A car elle a loupé la qualif à 0,1, même si son total est inférieur à B

A => 4ème 130.5 / 5ème 129.4

B => 4ème 147.2 / 5ème 140.0

Nous prendrons sûrement la B malgré l'écart en A car la différence de notes est très importante entre l'équipe A et l'équipe B, mais c'est un choix à faire !

Rappels règlement

| [tableau de compréhension des pourcentages](#) |

→ Pour être qualifiée lors des régionaux, toute équipe doit être dans les quotas mais également avoir au moins 70% des points possibles.

→ Entre chaque phase, seuls 2 changements sont autorisés.

Musique

Nous vous rappelons que les musiques de sol ne peuvent être que sur clé USB - [voir la procédure](#) -



**CLE USB
FONCTIONNEMENT**



Je suis ORGANISATEUR



AVANT LA COMPETITION

Je prépare la liste des sous-dossiers par :

1. salle,
2. plateau,
3. demi-journée,
4. tour,
5. équipe.

LORS DU CONTRÔLE DES LICENCES

Remarque : prévoir un adaptateur USB

Je récupère les musiques des équipes :

1. en vérifiant que les fichiers sont bien en mp3,
2. en les mettant dans les bons sous-dossiers,
3. en vérifiant qu'ils sont nommés par ordre (01-02-etc.)

AU DEBUT de CHAQUE TOUR

Je récupère l'ensemble des sous-dossiers prévus pour le tour à venir.
Je passe les musiques des équipes en respectant l'ordre des fichiers.

APRES CHAQUE TOUR

Je supprime tous les sous-dossiers



Je suis ENTRAINEUR



AVANT LA COMPETITION

Je prépare ma clé USB en respectant le règlement :

1. Un dossier par équipe
2. Fichiers en mp3
3. Fichiers nommés avec l'ordre de passage



AU CONTÔLE DES LICENCES

Je mets dans les bons sous-dossiers les musiques de mon(mes) équipe(s) pour le tour à venir.



AU FINAL

J'apprécie :

- de ne plus graver de CD
- d'avoir toutes les musiques sur une seule clé
- d'avoir les musiques qui passent sans problème